



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T10661
Adresse du site	163, rue des Poissonniers	Hauteur	R +12 (39.40 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé : Logis Transport	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700 sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info	Orange est présent (54/152/273°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	29/05/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	13/02/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	13/04/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	5 m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 8 et 10°
Estimation	0° < 1V/m ; 120° < 2V/m ; 240° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer trois antennes panneaux existantes (2m) par 3 antennes panneaux multibandes accueillant toutes les fréquences de même hauteur. Les 3 autres antennes panneaux de 1.4m restantes seront rendus inactives.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés à proximité des antennes invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	43.89m (120°) 40m (0 et 240°)		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole élémentaire	142 Rue des Poissonniers	13m	Oui	77m	0.39

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

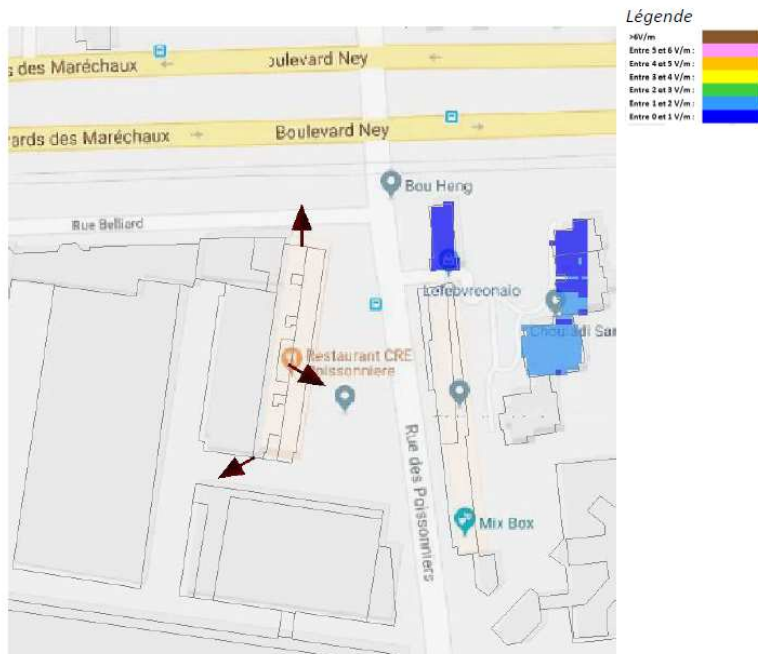




Simulation et conformité au seuil de la Charte

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.

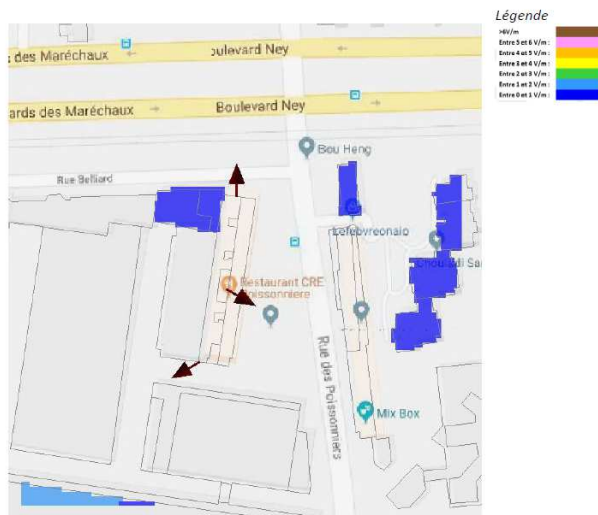


[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 0-1 V/m	entre 1-2 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	31,5 m	28,5 m	19,5 m

Les niveaux calculés dans l'école primaire, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

État de l'existant :



État projeté :

Aucune modification visible



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

